

**COMPTE-RENDU**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 20 NOVEMBRE 2008**

**Ce compte-rendu est consultable sur le site internet de la commune :**

<http://saulny.fr>

Au cours de sa séance du 20 novembre 2008 à 20h00, le Conseil Municipal a :

➤ **décidé à 13 voix pour et 1 abstention l'acquisition de la parcelle cadastrée lieu-dit « La Petite Noue », section E, n° 449, d'un contenance de 9 a 54 ca au prix de 21.000 € soit 2200 € de l'are, valeur estimée par le service des Domaines.**

Le propriétaire de ce terrain a proposé sa cession à la commune. Sa situation permettant partiellement la liaison entre la rue du Moulin et la zone 1AU ouverte au plan local d'urbanisme, ce bien présente un intérêt certain pour le développement futur de cette zone.

➤ **donné son accord de principe à l'incorporation des voiries, réseaux et dépendances du lotissement « Les Courtes Rayes » au domaine public, demande formulée par les co-lotis.**

Le Conseil a demandé au Maire dans un premier temps de requérir l'avis des différents concessionnaires de réseaux et de la SCI FRONTIERES restée propriétaire des biens à transférer puis dans un second temps de lui rendre compte des résultats obtenus afin de décider de la suite à donner à ce projet.

➤ **dénommé la voie récemment aménagée le long du groupe scolaire « Passage Henri MOUTON » en hommage à cet ancien Maire de SAULNY, premier magistrat de 1953 à 1971.**

C'est sous son dernier mandat d'ailleurs que le groupe scolaire a été construit en 1969.

➤ **émis un avis favorable au transfert du siège de la Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole.**

Ses bureaux ont quitté le CESCO, 4, rue Marconi à METZ pour s'installer à Harmony Parc, Boulevard de la Solidarité à METZ.

.../...

➤ **émis un avis favorable sur les demandes d'autorisations de la société VAGLIO, de renouvellement et d'extension de la carrière de RONCOURT, SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE et MARANGE-SILVANGE, avec modification des conditions d'exploitation et de remise en état du site et des installations de traitement de matériaux présentes ainsi que de défrichement.**

➤ **fixé les crédits scolaires 2009 à 13 voix pour et un contre.**

Le Conseil a revalorisé de 2 % les crédits qui seront attribués aux écoles en 2009 ce qui porte la dotation pour l'école maternelle à 78,50 € par élève et celle de l'école élémentaire à 74,50 €.

➤ **décidé, à 13 voix pour et une abstention, d'équiper l'école élémentaire d'un photocopieur au prix de 1304 €HT.**

L'appareil en service actuellement est prêté par la société qui en assure la maintenance. Il est défectueux, souvent indisponible car en panne. A travers ce remplacement, est également recherchée l'utilisation des nouvelles technologies notamment le raccordement du copieur au réseau informatique de l'école, ce qui va permettre une moindre utilisation des imprimantes et donc une économie en terme de coût à la copie et de cartouches d'encre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21 heures 30 après avoir fait part de l'évolution de divers dossiers en cours. Il présente notamment la demande formulée annuellement par le chef de la police intercommunale consistant en l'analyse des besoins en terme de temps de présence et leur augmentation éventuelle. L'assemblée choisie de maintenir la situation actuelle.

Le Maire,

Arlette MATHIAS

### **INFORMATIONS SENIORS.**

Au titre du partenariat Lorry Saulny Seniors, une sortie vous est proposée le jeudi 18 décembre.

Le rendez-vous est fixé à 16h45 sur le parking de la salle polyvalente à Saulny. L'autobus affrété fera découvrir les illuminations de Metz, avec un arrêt au marché de Noël de la Gare.

Au retour, une collation « vin chaud et crêpes » sera servie à la salle Jean-Claude MULLER.

Participation demandée : 5 € par personne à régler à l'inscription en mairie.

Inscrivez-vous vite et **avant le 1<sup>er</sup> décembre.**